

Comment former le féminin d'un nom?

➤ Pour écrire un nom commun au **féminin**, on ajoute le plus souvent un «e», au mot masculin.

Ex: un ami / une amie, un saint / une sainte, un cousin / une cousine

Mais, il existe de très nombreuses exceptions qu'il faut connaître.

➤ Un nom masculin en « er » forme le féminin en « ère ».

Ex: un boulang~~er~~ / une boulang~~er~~ère, un bouch~~er~~ / une bouch~~er~~ère

➤ Ceux qui finissent en « ier » finissent au féminin en « ière »

Ex: un ferm~~ier~~, une ferm~~ier~~ière, un pâtiss~~ier~~ / une pâtiss~~ier~~ière

➤ Certains qui finissent en « eur » forment leur féminin en « euse ».

Ex: un vend~~eur~~ / une vend~~eur~~euse, un dans~~eur~~ / une dans~~eur~~euse.

➤ D'autres noms qui finissent en « teur » se terminent au féminin en « trice » ou en « teuse ».

Ex: un act~~eur~~ / une act~~eur~~rice, un chant~~eur~~ / une chant~~eur~~euse

➤ Certains noms doublent leur consonne en fin de mot.

Ex: un rat / une ratte, un cadet / une cadette.

➤ Certains féminins et masculins sont vraiment différents.

Ex: un bouc / une chèvre, un homme / une femme, un garçon / une fille.